

L'événement

Travail saisonnier :

Vers une prise de conscience de réalité ?

Le travail effectué depuis le début de l'année dans le cadre du dispositif Trans Valoire a permis d'identifier les difficultés rencontrées par les employeurs et de dégager quelques pistes pour accompagner et améliorer le recrutement.

Pour mémoire, une charte collaborative avait été signée le 7 janvier dernier par 18 partenaires (lire dans notre édition du 11 janvier). Cette charte avait pour but de mieux identifier le potentiel de recrutement de travailleurs saisonniers, et de favoriser l'accès à ces emplois saisonniers en améliorant notamment les conditions de mobilité et d'hébergement.

Louis Buteau, président de la Maison de l'emploi du Blaisois, explique que « ce qui a été engagé s'appuie sur une réalité économique ». Partant du constat que « l'emploi est une denrée très rare, alors que certains secteurs comme l'hôtellerie-restauration, l'agriculture, ou le tourisme ont une réelle demande », le dispositif Trans Valoire, a permis d'interroger les entreprises pour recenser leurs besoins en main d'œuvre saisonnière, et ensuite imaginer des pistes permettant de répondre à ces offres, qui rappellent aujourd'hui sont complètes en partie par des salariés professionnels par des agences de travail temporaire basées à l'étranger, qui ne paient pas les charges sociales en France, un manque à gagner réel pour notre pays.

Sortir du déni ?

Patrice Duceau, président de la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME) de Lorraine-Cher, tente de crever l'abcès en expliquant que dans le secteur de l'horticulture et de l'agriculture il ne voit « que des Rom et des Bulgares », leur nombre étant estimé selon lui à 880 en Lorraine-Cher. Il se « demande si la vraie question n'est pas là. Avec les Bulgares on n'a pas de problème. Tous les moins ils sont au boulot, le smalti, la himaracha ou quoi. Le

pluie. On est dans le déni et la défiance. Tant qu'on n'aura pas le courage de dire les choses on n'avancera pas. C'est une question d'évolution, de génération, le système bloque, il faut prendre le problème par en bas. Pour redonner l'envie aux gens de travailler, il faut qu'ils aient l'am... »

Interpellé, le reste de la salle n'a pas tardé à réagir pour relativiser les propos de Patrice Duceau, même si certains l'invitent, Pôle Emploi garde auprès des employeurs une mauvaise image, et ceux-ci préfèrent avoir recours aux travailleurs étrangers ou même à déposer leurs offres d'emploi sur le Bon coin (!) pour faire face à leurs besoins en main-d'œuvre

Un potentiel de 4.000 offres

Mis en œuvre à titre expérimental sur le territoire du Pays des Châteaux en ce début d'année, le dispositif Trans Valoire a permis d'identifier un potentiel d'environ 4 000 contrats saisonniers, dans différents secteurs d'activité, et pour des pics tout au long de l'année. Plusieurs liens à la réalisation de ces contrats ont pu être identifiés. Manque de visibilité de l'offre, les employeurs ne diffusant pas leurs offres auprès de Pôle Emploi, des problèmes de mobilité et surtout d'hébergement. Une liste des hébergements disponibles sur le territoire est d'ailleurs en cours de réalisation. Ces emplois souffrent également d'un déficit d'image. Recruter, souvent peu rémunérés, ils ne rencontrent pas toujours le succès escompté. D'après l'enquête réalisée, dans l'agriculture, un employeur sur



(Photo L.R.)

Une première restitution après six mois de travail

culés à recruter, pourtant ceux-ci déclarent ne pas demander de compétences particulières, seulement un minimum de « savoir être et de motivation ». Dans le tourisme ce sont deux employeurs sur trois qui sont concernés.

Dans un premier temps, une plateforme informatique agissant en interaction avec Pôle Emploi va être créée afin d'améliorer la visibilité des offres. Des initiatives pratiques concernant les offres d'hébergement et la mobilité seront également proposées. La possibilité de proposer des formations avec le concours d'organismes de formation est également à l'étude.

7 boucles en cours de réalisation

Deux autres pistes sont également à l'étude. Créer des boucles saisonnières dans l'agriculture et un réseau d'échange de soi-

qui n'ont pas les mêmes pics saisonniers pour l'hôtellerie et le tourisme.

Actuellement sept boucles sont en cours de constitution. On imagine parfaitement qu'un même saisonnier puisse participer à la production de plans horticoles en début d'année, à la cueillette des fraises ensuite sur une autre, se consacrer au maraîchage de tomates et de concombre en juillet et août avant de rejoindre une équipe de vendeurs en septembre. L'idée est de constituer une offre permettant aux saisonniers de s'installer durablement sur un territoire en leur assurant un travail tout au long de l'année.

L'autre idée consiste à créer un partenariat avec une autre région, afin de faire venir des saisonniers sur le territoire. Selon Sylvio Sanchez, directrice de la

« on manque de chefs de partie, de chefs de rang, de réceptionnistes. Dans certaines régions, 80 % des établissements sont fermés l'hiver, mais les employeurs sont soucieux de retrouver leurs saisonniers à la saison suivante. »

Un partenariat avec la Vallée des Bellèves en Savoie, qui regroupe les stations de Val Thorens et des Menuires, devrait permettre d'avancer dans ce sens.

Redonner confiance

Reste à permettre le dispositif Trans Valoire qui relevait au départ de l'expérimentation, et d'étendre à l'ensemble du département, voire au-delà puisque le Conseil général d'Indre-et-Loire demande à être informé sur ce dispositif. Louis Buteau explique « qu'il y a un véritable enjeu économique. Lorsqu'on aura bâti un cadre juridique, on aura franchi une étape importante. » Martre-

senté la Chambre d'agriculture rappelle qu'il existait dans le passé à Contres un organisme dénommé « Verif emploi » qui fonctionnait très bien, et qui a dû fermer faute de pouvoir financer le salaire de son employé permanent. « Il va falloir prendre son bâton de pèlerin pour redonner confiance aux agriculteurs, mais je crois qu'on est bien partis. »

Du côté du Domaine de Choumont-sur-Loire, on avoue « être à la limite de faire appel au personnel étranger cette année, après avoir étudié toutes les possibilités. Il faut bien qu'on trouve des solutions ! » Gilles Marin, président de la Chambre départementale de l'industrie hôtelière, est largement impliqué dans le dispositif. Il fait partie du groupe qui est parti en Savoie. « Si on n'a pas l'équipe qu'il faut, on passe tout de suite en non-qualité. » De son côté il met l'accent sur l'augmentation des charges qu'il a subi au cours des deux dernières années. Restaurateur à Chantenay, il doit notamment déboursé 2 000 euros de taxe transport, alors que son établissement n'est pas desservi par le réseau de transports en commun, et qu'il loge son personnel. De quoi décourager l'entrepreneur effectivement.

En conclusion, Gilles Clément, président de la Communauté de communes du Grand Chambord et du Pays des Châteaux, explique que le travail réalisé « a pour avantage de montrer qu'il y avait une attente ». Il ajoute voir que « l'on cerne mieux le sujet, même si finalement le contenu est encore plus complexe... »

Laurence RICHIER

(1) Site internet d'Innovance24 gratuit